

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE**

Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)
21^e Session

Jeju Kal Hotel, Grand Ballroom, Jeju
25 - 29 mai 2009

[http://portal.unesco.org/science/fr/ev.php-
URL_ID=7418&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/science/fr/ev.php-URL_ID=7418&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Point 12 de l'ordre du jour provisoire :
Directions futures des activités liées aux écosystèmes du MAB
et autres initiatives transversales

Historique et contexte actuel

1. A la première session du Conseil international de coordination du MAB (CIC) tenue en 1971, le contenu scientifique du Programme MAB a été structuré en treize projets, un 14^{ème} ayant été ajouté en 1973 :

1. Effets écologiques du développement des activités humaines sur les écosystèmes des forêts tropicales et subtropicales ;
2. Effets écologiques des différentes pratiques d'aménagement des sols et des méthodes d'exploitation dans les régions à forêts tempérées et méditerranéennes ;
3. Impact des activités humaines et des méthodes d'utilisation des terres à pâturages : savane, prairie (des régions tempérées aux régions arides) ;
4. Impact des activités humaines sur la dynamique des écosystèmes des zones arides et semi-arides, et en particulier effets de l'irrigation ;
5. Effets écologiques des activités humaines sur la valeur et les ressources des lacs, marais, cours d'eau, deltas, estuaires et zones côtières ;
6. Impact des activités humaines sur les écosystèmes des montagnes et de la toundra ;
7. Ecologie et utilisation rationnelle des écosystèmes insulaires ;
8. Conservation des zones naturelles et des ressources génétiques qu'elles contiennent ;
9. Evaluation écologique des répercussions de l'emploi des pesticides et des engrais sur les écosystèmes terrestres et aquatiques ;
10. Incidences des grands travaux sur l'homme et son environnement ;
11. Aspects écologiques de l'utilisation de l'énergie dans les systèmes urbains et industriels ;
12. Conséquences réciproques de l'évolution démographique et génétique des populations humaines et des transformations de l'environnement ;
13. Perception de la qualité de l'environnement ;
14. La pollution de l'environnement et ses effets sur la biosphère.

2. En préparation du Sommet mondial sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992), le Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE) a dressé une évaluation du Programme MAB dans laquelle il recommandait que l'accent soit mis sur les

projets suivants : tropiques humides (projet 1), terres sèches (projet 4), zones côtières et îles (projets 5 et 7), montagnes (projet 6), systèmes urbains (projet 11) et réserves de biosphère (point central du projet 8). L'évolution de ces projets sur les 3 à 5 dernières années est reprise ci-dessous dans les grandes lignes afin d'identifier les tendances et orientations à consolider pour le futur.

3. Concernant les montagnes, l'initiative GLOCHAMORE (Changement global et régions de montagne), qui a rassemblé l'expertise de gestionnaires de réserve de biosphère et de scientifique de toutes les régions du monde autour de l'élaboration d'une *Stratégie de recherche* (disponible à l'adresse suivante : http://portal.unesco.org/science/en/ev.php-URL_ID=6891&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), a rencontré un succès considérable. Un projet de suivi intitulé « Changement global et sites de montagne (GLOCHAMOST) » visant à mettre au point des stratégies pour les réserves de biosphère de montagne de façon à tester et mettre en œuvre la Stratégie de recherche du projet GLOCHAMORE est actuellement à l'étude et plusieurs pays (tels que l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, les EUA, la Fédération de Russie, l'Inde, le Pérou et la Suisse) ont déjà commencé à y travailler dans leurs réserves de biosphère. Le Dr Martin Price, nouvellement nommé à la Chaire UNESCO sur le développement durable des montagnes au Centre d'études sur les montagnes (Perth, Royaume-Uni), qui est également membre du Comité national du Royaume-Uni du MAB ainsi que du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère, prépare une conférence scientifique internationale sur les montagnes qui sera organisée à Perth en 2010 et à l'occasion de laquelle seront présentés les projets GLOCHAMORE et GLOCHAMOST.

4. Commémorant 50 ans de recherche sur les terres sèches au sein du Système des Nations Unies et en particulier de l'UNESCO, les actes de la conférence scientifique internationale organisée par cette dernière sur « L'avenir des terres sèches » (Tunis, Tunisie, juin 2006) ont été publiés en 2008 en même temps que l'ouvrage de l'UNESCO « Un nouveau regard sur l'avenir des terres arides » rédigé par Ch. Hutchinson et S. Herrmann. La deuxième phase du projet de l'UNESCO sur « La gestion durable des terres arides marginales » - SUMAMAD a vu récemment son financement approuvé par le gouvernement flamand de Belgique pour une période de cinq ans (2009-2013) à hauteur de 1,5 million de dollars américains ; cette phase fera intervenir des experts et des réserves de biosphère de Belgique, de Bolivie, du Burkina Faso, de Chine, d'Égypte, d'Inde, de la République islamique d'Iran, de Jordanie, du Pakistan et de Tunisie (ainsi que de la Syrie et de l'Ouzbékistan en tant que pays associés). Le prochain atelier international du projet SUMAMAD aura lieu en Inde (Jodhpur, novembre 2009) parallèlement à la conférence sur les terres sèches du « jubilé d'or » (50 ans) de l'Institut central de recherches sur les zones arides (CAZRI). Le Kit pédagogique pour les pays situés en zones sèches de l'UNESCO-MAB à l'intention des enseignants de secondaire de ces pays et de leurs élèves a été publié en anglais, arabe, espagnol et français. Bénéficiant d'un financement du gouvernement flamand de Belgique, ce kit propose une « approche créative de l'éducation à l'environnement » et est conçu pour éveiller la curiosité de l'apprenant, faire appel à sa sensibilité artistique et offrir un levier à la transmission de l'information scientifique et du savoir environnemental. Le projet régional UNESCO-MAB/PNUE-FEM sur les réserves de biosphère des zones arides d'Afrique de l'Ouest, lancé en 2004 et englobant six réserves de biosphère, touche à son terme en 2009. L'évaluation finale sera réalisée à l'été de cette année. Parmi les réussites majeures de ce projet sont à mentionner :

- la mise à l'essai d'une méthodologie innovante de recherche pour le dialogue et la concertation dans les réserves de biosphère (indicateurs d'interaction ; conception et application de l'approche ARDI – acteurs, ressources, dynamiques, interactions) ;
- la création de comités de gestion des sites comprenant des représentants des communautés locales ;

- le fonctionnement de sites de démonstration pour les communautés locales dans les six réserves de biosphère participantes ;
- le renforcement des capacités en personnel avec 12 doctorats et 40 masters ;
- la réalisation de visites d'échange entre les six sites et les acteurs clefs et d'un programme de travail commun renforçant la mise en réseau de ces sites.

Dans le sillage de ce projet, un programme conjoint de communication et de mise en commun des expériences entre les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et la France et le Canada est en préparation.

5. Dans le domaine des îles et zones côtières, s'est tenue sur l'île de Jeju (République de Corée), du 2 au 6 décembre 2008, dans le cadre de l'Initiative de Jeju, la Conférence internationale des réserves de biosphère insulaires et côtières : changement climatique et écosystèmes côtiers et insulaires. Durant la 21^{ème} session du CIC-MAB, une réunion de suivi aura lieu sur ce thème. Le Centre est-ouest et le musée Bishop d'Honolulu (EUA) organiseront la prochaine réunion PacMAB (Réseau MAB pour le Pacifique) à Honolulu et Hilo dans la réserve de biosphère du Parc national des volcans d'Hawaii du 2 au 6 décembre 2009. Cette réunion sera l'occasion pour les participants des îles du Pacifique de se rencontrer et de débattre des moyens de renforcer leurs activités en vue de soumettre des sites pilote pour le développement de projets aux principaux bailleurs de fonds de la région. Des représentants de réserves de biosphère insulaires existantes et potentielles seront également invités à cette réunion. Y seront en outre examinées des stratégies de création de Comités nationaux ou de Points focaux du MAB là où ceux-ci sont encore inexistantes. Enfin, il est prévu de convier à cette réunion de grandes ONG ou institutions finançant des projets dans la région du Pacifique, telles que Conservation International (CI) et le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud (SPREP). Cette réunion constituera une application directe des activités 7.1 (création ou restructuration des Comités nationaux du MAB) et 5.1 (renforcement du réseau de petites îles) du Plan d'action de Madrid.

6. Au Congrès mondial des réserves de biosphère de Madrid, des gestionnaires de réserves de biosphère côtières et marines se sont rencontrés lors d'une séance spéciale où ils ont convenu d'explorer les modalités de mise en place d'un réseau marin dans le cadre du Programme MAB. De même, le Secrétariat du MAB et le Secrétariat de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO étudient actuellement les moyens d'officialiser leur collaboration avec le Réseau européen de stations marines MARS, qui épaulera les réserves de biosphère côtières et marines en termes de recherche, de suivi et d'éducation et formation. L'initiative MAB-COI de planification spatiale marine s'appuie sur l'expérience d'application du concept de réserve de biosphère aux zones côtières et marines ; elle est aujourd'hui testée dans des réserves de biosphère et des sites du Patrimoine mondial dans des pays comme le Viet Nam et un certain nombre de pays développés dont la Belgique et le Royaume-Uni.

7. L'urbanisation est reconnue par le MAP comme l'un des trois défis émergents et l'un des principaux facteurs de pression sur les écosystèmes auxquels le MAB et les réserves de biosphère devront faire face en instaurant un mécanisme qui aborde la problématique urbaine dans un contexte régional et moyennant des actions intégrant le développement durable des zones urbaines dans les programmes régionaux de développement durable des réserves de biosphère. De tels défis et opportunités sont actuellement examinés par le MAB, les réseaux de réserves de biosphère, les universités et les centres de recherche associés à ces réserves. Des discussions sont également en cours concernant la mise en place dans le cadre et selon les principes du MAB d'un réseau renforcé d'écosystèmes urbains spécifiquement consacré à l'étude des relations entre l'être humain et la nature en zone à prédominance urbaine, afin de démontrer des solutions globales aux

questions urbaines et de réduire l’empreinte écologique des villes, notamment leur empreinte carbonique (cf. par exemple SC-207/INF.8 « *Biosphere Eco-Cities* »).

8. En matière d'écosystèmes tropicaux, la Conférence internationale sur les écosystèmes de tropiques humides tenue à Kandy (Sri Lanka) en décembre 2006 pour le cinquantenaire de la première conférence de l’UNESCO sur les tropiques humides a recommandé d’explorer les possibilités d’instauration d’une coopération Sud-Sud et d’une coopération triangulaire Sud-Nord-Sud dans la région de l’Amazone, le Bassin du Congo et la région de l’Asie du Sud-Est. Une réunion de suivi organisée par le Secrétariat du MAB à Paris le 23 juin 2008 a examiné les moyens de créer un réseau de collaboration entre universités et centres de recherche tels que la « Maison africaine » de l’Université fédérale du Pará (Belém, Brésil), l’ERAIFT (Université de Kinshasa, RDC) et des institutions compétentes de pays d’Asie du Sud-Est comme l’Indonésie. Des représentants des universités brésilienne et du Kinshasa et de leurs homologues indonésiens, y compris membres des Comités nationaux du MAB et/ou représentants de réserves de biosphère, sont attendus à la réunion prévue en marge de la 21^{ème} session du CIC-MAB sur l’île de Jeju (République de Corée) pour adopter une déclaration d’intention en vue de coopérer dans le cadre du Programme MAB, y compris la participation à d’autres initiatives de l’UNESCO tels que le projet GRASP sur la survie des grands singes, de 23 Etats membres de l’UNESCO africains et asiatiques. Le Conseil pourra souhaiter exprimer son soutien à cette initiative. Le Secrétariat du MAB travaille conjointement avec le Secrétariat du Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC) au sein de la Banque africaine de développement (BAD) à revoir et présenter nouvellement le projet régional intitulé *Le réseau des sites d’excellence pour les futurs durables du Bassin du Congo*, avec le concours du président du CIC-MAB, S.E. Henri Djombo, et d’autres personnalités éminentes de pays africains du Bassin du Congo. Le Centre pour l’environnement de l’Université de Harvard prépare en collaboration avec le Secrétariat du MAB l’organisation en août 2009 d’un atelier sur « les futurs des forêts tropicales : stratégies pour accroître la conservation durable dans les paysages à usage mixte », qui doit contribuer à évaluer les initiatives de conservation de paysages de réserves de biosphère et autres. A la dernière réunion du Bureau en février 2009, le président du CIC-MAB a exprimé son souhait de promouvoir le rôle du MAB et du WNBR au 13^{ème} Congrès mondial de foresterie de la FAO qui se tiendra en Argentine en octobre 2009. Les moyens d’assurer la présence du MAB et du WNBR, ainsi que de projets phares comme l’ERAIFT, au Congrès mondial de foresterie de la FAO, sont actuellement à l’étude.

9. Le projet 8 du MAB, qui a débouché en 1976 sur la création des premières réserves de biosphère, a évolué dans le contexte du débat planétaire sur l’environnement et le développement durable. Les propositions de réserve de biosphère, en particulier à partir de l’adoption par l’UNESCO de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire pour le Réseau mondial de réserves de biosphère, en 1995, ont vu s’étendre leur contenu spatial depuis leur approche initiale de conservation du biotope vers des paysages terrestres ou marins recouvrant une mosaïque d’écosystèmes différents. Nombre des réserves désignées après 1995 s’étendent sur un vaste éventail d’écosystèmes comprenant des zones forestières, agricoles et urbaines, des montagnes, des terres humides ou sèches, des zones côtières et de petites îles aussi bien que des zones marines et sous-marines, appelant un concept de gestion intégré basé sur les réalités et contraintes contextuelles. De ce fait, il est devenu difficile de « ranger » une réserve de biosphère dans une catégorie écosystémique déterminée. D’autre part, les réserves de biosphère sont, de plus en plus, considérées comme des lieux d’apprentissage du développement durable, c’est-à-dire de recherche de principes et de pratiques visant à l’équilibre optimal entre conservation de la biodiversité et bien-être socio-économique et culturel des populations, grâce aux meilleures données, informations, expériences et connaissances disponibles auprès des scientifiques, des praticiens et des communautés locales. Le Plan d’action de Madrid pour les réserves de biosphère

(MAP ; 2008-2013) adopté par le CIC-MAB à sa 20^{ème} session à Madrid (Espagne) en février 2008, a confirmé et orienté clairement l'objectif d'utilisation des réserves de biosphère comme des sites d'apprentissage du développement durable, notamment durant les cinq dernières années de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD ; 2005-2014), dont l'UNESCO est le chef de file.

10. Parmi les tendances émergentes, on assiste à une reconnaissance croissante du rôle central des agro-écosystèmes sur le plan économique et social et pour le maintien des ressources naturelles et des myriades d'écosystèmes de la planète. L'agriculture du 21^{ème} siècle aura à relever des défis cruciaux, notamment ceux de réduire la faim dans le monde, la pauvreté et les changements environnementaux, en particulier climatiques ; elle le fera en maintenant et en renforçant les services environnementaux et culturels tout en augmentant la productivité durable et en sauvegardant la qualité nutritionnelle et la diversité des systèmes de culture, d'élevage et d'alimentation. Ainsi que l'énonce la récente Evaluation internationale des sciences et techniques agricoles appliquées au développement (IAASTD), que l'UNESCO a co-parrainée et dont elle a été membre du Secrétariat aux côtés du PNUE, de la FAO et de la Banque mondiale, nous nous trouvons aujourd'hui à l'aube d'un nouveau modèle accordant une importance accrue aux multiples fonctions des agro-écosystèmes et de leur rôle au service du développement durable. L'UNESCO, avec son mandat unique au carrefour de la science, de l'éducation, de la culture et de la communication, peut contribuer à l'avènement de ce modèle en encourageant l'échange d'information et de savoir, en éclairant les décideurs et en promouvant des approches innovantes de pratiques durables de gestion agro-écosystémique. Cela est particulièrement vrai pour le Programme MAB et le Réseau mondial de réserves de biosphère, qui offrent le potentiel d'une plate-forme d'apprentissage pour analyser, tester et promouvoir de telles pratiques. Les paysages mixtes terrestres et marins qui caractérisent de plus en plus de réserves de biosphère recouvrent des usages en termes d'agriculture, de pêche, de foresterie, de bois de chauffe, qui pourraient entrer dans la catégorie générale d'agro-écosystème. Une nouvelle composante du Programme MAB consacrée aux agro-écosystèmes aiderait à aborder des aspects tels que le choix d'approches novatrices articulant la demande des nouveaux consommateurs urbains et la gestion durable des agro-écosystèmes dans les réserves de biosphère en favorisant des économies de qualité liées à des stratégies de développement rural ; la promotion des échanges d'informations et de bonnes pratiques relatives à des modes innovants de développement rural durable basés sur la défense de la diversité locale, et l'étude du lien entre agro-écosystèmes durables et conservation de la biodiversité, dans l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire et la sauvegarde des ressources génétiques. L'éventualité d'adopter une nouvelle approche thématique du MAB axée sur les agro-écosystèmes a reçu un accueil favorable dans le monde entier et en particulier en Amérique du nord, en Europe et dans la région méditerranéenne, où les réserves de biosphère sont envisagées comme des plates-formes d'analyse, d'essai et de promotion d'approches innovatrices de la durabilité au sein et au service des agro-écosystèmes.

PROBLEMES ET THEMES TRANSVERSAUX

11. Si les thèmes du Programme MAB relatifs aux écosystèmes de montagnes, de terres sèches, de tropiques, de zones urbaines et de zones côtières et petites îles sont destinés à rester au cœur de la collaboration et de la mise en réseau internationales pour ses recherches, d'autres écosystèmes figurant sur la liste de ses 14 projets originaux (voir paragraphe 1) appellent aujourd'hui l'attention quand il s'agit d'aborder des questions contemporaines sur l'environnement et le développement d'ordre transversal. C'est le cas notamment de l'importance des terres humides et des écosystèmes arctiques dans le contexte du changement climatique et des débats sur le développement durable qui lui sont liés.

12. La place du renforcement des capacités en tant que problématique transversale de l'UNESCO s'est considérablement accrue lors des dernières années. Les initiatives du domaine éducatif telles que la Décennie pour l'éducation au service du développement durable offrent de nouvelles opportunités pour consolider le rôle des réserves de biosphère en tant que lieux d'apprentissage du développement durable tels que les prévoit le Plan d'action de Madrid.

13. Les thèmes des trois « Conventions de Rio » : la biodiversité, la désertification et le changement climatique, sont d'une grande pertinence à titre transversal pour le travail de programmes tels que le MAB, tant au sein de réserves de biosphère spécifiques et que dans l'optique plus vaste d'écosystèmes et de paysages terrestres et marins. Le Secrétariat du MAB fournit au sein de l'UNESCO des points focaux pour les trois thèmes des conventions ; ce rôle ouvre de larges possibilités pour relier l'expérience et les connaissances du MAB et des réserves de biosphère aux débats plus généraux sur les problèmes de la biodiversité, de la désertification et du changement climatique.

14. En 38 années écoulées depuis le lancement du Programme MAB, les relations internationales en matière d'environnement, notamment les discussions sur la gouvernance environnementale internationale entre Etats membres des Nations Unies, ont pris une place significative dans les relations intergouvernementales. De ce fait, le Secrétariat du MAB, ainsi que les réseaux et les partenaires du Programme, sont fréquemment représentés sur de grands forums où l'expérience, les connaissances et les points de vue du MAB et des réserves de biosphère pèsent ainsi sur les débats relatifs à l'environnement et au développement durable. Au sein de l'UNESCO, la Division des sciences écologiques et de la Terre (SC/EES), qui accueille le Secrétariat du MAB, remplit des fonctions importantes dans les relations avec le PNUE et des organisations scientifiques comme le CIUS, ainsi qu'en canalisant les contributions de l'UNESCO à des évaluations mondiales comme l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire et l'Evaluation internationale des sciences et techniques agricoles appliquées au développement (IAASTD).

15. Depuis l'adoption du Plan d'action de Madrid en 2008, de nombreux partenaires du MAB appellent à redéfinir ce qu'il est, compte tenu du fait que la mission et la vision énoncées dans le Plan, de même que ses cibles, actions, indicateurs de réussite et acteurs et partenaires responsables, sont axés sur les réserves de biosphère. Une demande similaire émane de certaines des délégations des Etats membres de l'UNESCO participant aux réunions du Groupe de soutien informel (GSI) créé par le CIC-MAB lors de sa session des 21 et 22 avril 2008 à Paris. Vu l'historique, le contexte actuel et les thèmes et problèmes transversaux dont l'importance s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les positions de la communauté mondiale du MAB, tels que décrits dans le présent document, le Conseil est invité à examiner la déclaration jointe intitulée « Les futurs du MAB », qui vise à décrire la mission du MAB pour la période 2010-2015, coïncidant partiellement avec la mise en œuvre et l'évaluation du Plan d'action de Madrid (2008-2013) et d'autres agendas mondiaux connexes tels que la DEDD (2005-2014) et l'évaluation du niveau atteint dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, de même qu'à approuver son application, avec les modifications appropriées du Secrétariat du MAB, des Comités nationaux du MAB, des Commissions nationales pour l'UNESCO, des réseaux régionaux et thématiques du MAB et des autres partenaires du MAB.

LES FUTURS DU MAB (2010-2015)

Le Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB) est un programme intergouvernemental consacré à la recherche interdisciplinaire et au renforcement des capacités qui promeut les partenariats et les liens entre science, politique et gestion, au service du développement durable. Les recherches menées dans le cadre du MAB ont leur origine dans les sciences écologiques mais s'attachent à intégrer les connaissances de disciplines nouvelles et émergentes comme l'économie écologique et la socio-écologie, ainsi que d'autres disciplines pertinentes des sciences naturelles, sociales et humaines, dans le but d'enrichir les contributions de l'UNESCO à la réussite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs mondiaux de développement durable.

Le Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR) est la contribution phare du Programme MAB en matière de recherche, de renforcement des capacités et de mise en réseau, à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD ; 2005-2014) dont l'UNESCO est le chef de file. Les réserves de biosphère offrent individuellement des contextes écologiques, socio-économiques, culturels et politiques spécifiques permettant d'articuler l'action de recherche et de renforcement des capacités menée par le MAB à l'apprentissage et à la pratique de solutions de développement durable, par le dialogue avec les acteurs et la prise de décision participative. Le Secrétariat du MAB à la Division des sciences écologiques et de la Terre (SC/EES) de l'UNESCO (Paris), les Comités nationaux du MAB, les réseaux du MAB et un certain nombre de partenaires du système des Nations Unies, des ONG et du secteur privé se sont engagés à mettre en œuvre avec succès le Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (MAP ; 2008-2013) adopté par la 20^{ème} session du Conseil international de coordination du Programme MAB à Madrid (Espagne) en février 2008, et qui est axé notamment sur la démonstration de l'utilisation des réserves de biosphère comme espaces d'apprentissage du développement durable.

Les réseaux spécifiques à la connaissance d'écosystèmes, par exemple de montagnes, de zones côtières et petite îles, etc., et les projets de recherche, de renforcement des capacités et éducatifs du MAB relatifs aux tropiques humides, aux terres sèches, aux zones urbaines, aux terres humides et aux agro-écosystèmes fournissent des aperçus significatifs sur des stratégies et tactiques d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ce changement. Ils apportent également des connaissances à l'appui des évaluations mondiales telles que l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire et des activités de suivi.

Les réserves de biosphère, en particulier celles incorporées dans le WNBR depuis 1995, constituent des paysages terrestres et marins complexes recouvrant une mosaïque d'écosystèmes naturels et modifiés par l'activité humaine, où l'application des principes du développement durable exige une collaboration entre scientifiques, décideurs, gestionnaires de ressources, communautés locales et autres acteurs. L'initiative de planification spatiale marine MAB/COI et des approches comparables de planification au niveau du paysage terrestre contribuent de manière importante à démontrer l'utilisation des réserves de biosphère en tant qu'espaces d'apprentissage du développement durable. Plus spécifiquement, les aires centrales, zones tampon et aires de transition des réserves de biosphère offrent des possibilités d'associer des incitations sociales et économiques favorisant des actions concertées pour réduire la perte de biodiversité, atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter, et améliorer le bien-être humain, avec des résultats nets significatifs en termes de développement durable à tous les niveaux.

La mise en réseau des connaissances aux niveaux écosystémique, régional et sous-régional et l'apprentissage contextuel du développement durable dans les paysages terrestres et marins de réserves de biosphère constitueront les deux piliers du Programme MAB à l'appui des efforts de l'UNESCO pour renforcer et étendre les choix de développement durable de ses Etats membres.